



1 - Renseignements sur le commerçant / l'estimateur

Commerçant de véhicules automobiles : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	N° du commerçant	N° de l'estimateur indépendant MF
Nom du commerçant ou de l'estimateur indépendant		N° de téléphone
Adresse		
Ville, village, R.R.	Province	Code postal
Nom de l'acheteur actuel (lettres moulées S.V.P.)		
Numéro d'inscription aux termes de la Loi sur les commerçants de véhicules automobiles de la personne qui remplit / signe la présente expertise	Date de l'inspection	
	Poste de l'estimateur au sein de la compagnie	

2 - Description et expertise du véhicule

N° d'identification du véhicule		Marque	Année	Modèle				
Kilométrage au compteur à la date d'inspection		Couleur	Nbre de cylindres	Boîte de vitesses : Automatique <input type="checkbox"/> Manuelle <input type="checkbox"/>				
Options	Oui	Non	Options	Oui	Non	État général du véhicule : Bon <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Médiocre <input type="checkbox"/>		
Climatisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Régulateur de vitesse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Direction assistée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Serrures électriques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Freins assistés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Volant inclinable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Vitres électriques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Deux portes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Options						Options	Oui	Non
Observations générales influant sur la valeur du véhicule :						Valeur d'expertise		
						\$		

NOTA : La valeur d'expertise d'un véhicule ne vise pas à être une valeur de reprise, mais représente la valeur que l'on peut s'attendre à recevoir dans une opération de vente entre un acheteur intéressé et un vendeur intéressé. Toute estimation effectuée par des personnes non reconnues comme étant des estimateurs par le ministère des Finances ne sera pas acceptée par le ministère des Finances ou par le ministère des Transports.

Attestation

J'atteste par la présente que je détiens/nous détenons une inscription en vigueur aux termes de la Loi sur les commerçants de véhicules automobiles, que mon/notre activité commerciale principale est la vente de voitures neuves ou d'occasion OU j'atteste par la présente être un estimateur indépendant autorisé par le ministère des Finances. J'atteste que la valeur d'expertise du véhicule est inférieure à la moyenne en raison de dommages graves ou d'une usure excessive.

Signature	Inscrivez votre nom au complet, en lettres moulées	Date	année	mois	jour
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Toute personne qui fait volontairement une déclaration fautive ou trompeuse est coupable d'une infraction et passible sur déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende et d'une peine d'emprisonnement, ou d'une seule de ces peines (Paragraphes 32(4) et 32(4.1) de la Loi sur la taxe de vente au détail).

Les renseignements personnels sont recueillis sur ce formulaire en vertu de la Loi sur la taxe de vente au détail de l'Ontario, L.R.O. 1990, chap. R.31 (dans sa version modifiée) et pourraient servir à déterminer l'admissibilité à un remboursement de la taxe de vente au détail. Toute question concernant la collecte de ces renseignements doit être adressée à la Direction de la gestion des comptes et de la perception, 33 rue King Ouest, CP 623, Oshawa ON L1H 8H7, 1-866-668-8297.